



Adoption du rapport de la commission d'enquête sur l'audiovisuel public : les député.es cèdent devant l'extrême droite

Réuni·es à huis-clos ce 27 avril, les membres de la commission d'enquête parlementaire sur l'Audiovisuel Public ont décidé d'**adopter le rapport du député UDR Charles Alloncle**, issu de 200 heures d'auditions menées pendant six mois. Les **syndicats CGT France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et l'Ina dénoncent une décision incompréhensible** au regard de la piètre qualité du rapport et de la manière dont ont été menées les auditions.

Sur la forme, plusieurs député·es membres de la commission d'enquête décrivent un texte à charge, truffé d'erreurs factuelles, et indigne d'une commission d'enquête parlementaire. Sur le fond, les syndicats CGT de l'Audiovisuel Public, dont certains ont été entendus en commission, ont abondamment décrit **les effets pervers des échanges et de l'attitude du rapporteur**. Nous avons dénoncé son ton accusatoire, ses questions orientées, ses inexactitudes et son obstination à vouloir prouver que nos antennes seraient trop "woke", les salarié·es des militant·es, notre fonctionnement une gabegie. Sur le terrain, ces six mois de dénigrement ont nourri des agressions verbales ou en ligne contre des journalistes de Radio France et France Télévisions, clouées au pilori, chaque semaine ou presque, en commission, sur les réseaux sociaux et dans les médias Bolloré. Avec son agenda idéologique, le rapporteur Charles Alloncle n'a pas eu besoin d'utiliser les questions fournies aux membres de la commission par Lagardère News, propriété de Vincent Bolloré, comme l'a révélé ce 26 avril le journal Le Monde. Que faut-il de plus pour prouver **l'ingérence dans cette commission d'enquête des ennemis jurés de l'audiovisuel public ?**

Nous regrettons que cette commission d'enquête inédite - la dernière sur l'audiovisuel public remonte à 1972, autour de l'ouverture de l'ORTF à la publicité - ait donné lieu à un tel dévoiement et n'ait pas suffisamment permis de **reposer la question de la sanctuarisation de ses moyens et le respect de ses missions**. Du reste, nos syndicats sont loin d'affirmer que nos entreprises sont au-dessus de tout reproche, par exemple concernant le recours à des prestataires externes (encore faut-il pouvoir embaucher des salarié·es !). Mais jamais cette commission d'enquête n'a permis d'en débattre sereinement. Nous alertons également les parlementaires sur le précédent créé : **les commissions d'enquête vont-elles devenir l'outil des luttes d'influence, jetant le discrédit sur le travail parlementaire ?**

Les syndicats CGT de l'Audiovisuel Public prennent acte de la décision de maintenir en ligne les vidéos ainsi que les comptes rendus des auditions. Nous ne doutons pas qu'elles puissent à nouveau être instrumentalisées, mais elles seront **les témoins des approximations, des obsessions et des questions à charge du rapporteur, ainsi que des réponses qui leur ont été apportées**. Des dirigeant·es, des salarié·es, des expert·es ont pris la parole devant la représentation nationale. Ces échanges constituent un moment-clé sur l'état de l'Audiovisuel Public en 2025-2026 - à la veille d'une élection présidentielle aux enjeux considérables pour les médias de service public. Effacer ces archives, c'est ouvrir un espace aux reconstructions a posteriori, aux versions concurrentes des faits, aux manipulations de toutes sortes. La mémoire tronquée profite toujours aux plus puissant·es. Les syndicats CGT de l'audiovisuel public soutiennent donc sans ambiguïté le maintien en ligne de l'intégralité des vidéos d'audition. La transparence des travaux parlementaires n'est pas négociable : elle est la condition minimale d'un débat démocratique informé sur l'avenir de l'audiovisuel public.

Encore une fois, l'extrême droite a mené un **travail de sape minutieux de la confiance que les Français·es ont dans leur Audiovisuel Public : il s'agit d'une véritable guerre culturelle à laquelle nous devons faire face**. Cette fois-ci, elle a marqué un point précieux dans sa bataille idéologique contre le service public, à un an de l'élection présidentielle, avec le concours de parlementaires.

Les syndicats CGT de France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et Ina s'engagent à ne jamais cesser ce combat et à lutter de toutes leurs forces contre les mensonges et les attaques qui vont se poursuivre.

Paris, le 27 avril 2026